

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	116_ORDONNER_75018	Numéro	75118_024_02
Adresse du site	116, rue Ordener	Hauteur	R+6 (23,50m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	05/09/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	05/11/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble émettant sur la fréquence 3500 MHz pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables émettant à la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et modification des 3 antennes existantes à faisceaux fixes pour le partage 4G/5G de la fréquence 700MHz, orientées vers les azimuts 50°, 160° et 300°		
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès toiture à 3m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 50° < 5V/m ; 160° < 4V/m ; 300° < 5V/m 5G : 50° < 4V/m ; 160° < 4V/m ; 300° < 5V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	25,95m pour les antennes à faisceaux fixes et 27m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement des antennes existantes par de nouvelles antennes reprenant les teintes du matériel présent et de la façade de l'immeuble
Zone technique	

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

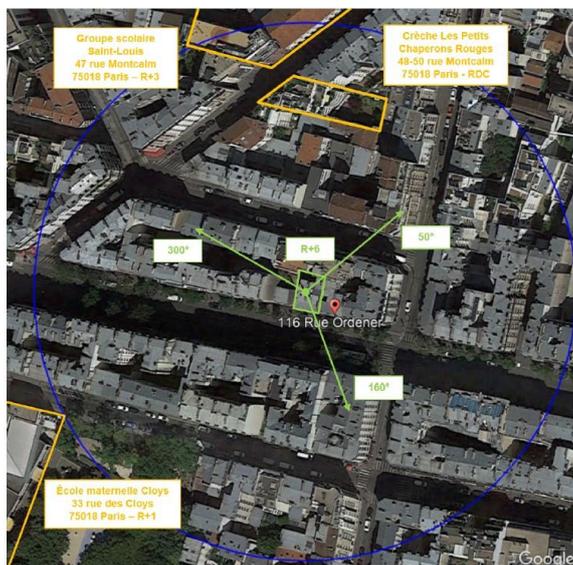
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Groupe scolaire Saint-Louis	47 rue Montcalm 75018 Paris	95 m	<1 V/m	0.16 %	R+3	Non
Crèche les Petites Chaperons Rouges	48-50 rue Montcalm 75018 Paris	70 m	<1 V/m	0.58 %	RDC	Non
École maternelle Cloys	33 rue des Cloys 75018 Paris	99 m	<1 V/m	0.58 %	R+1	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Groupe scolaire Saint-Louis	47 rue Montcalm 75018 Paris	95 m	<1 V/m	0.08 %	R+3	Non
Crèche les Petites Chaperons Rouges	48-50 rue Montcalm 75018 Paris	70 m	<1 V/m	0.03 %	RDC	Non
École maternelle Cloys	33 rue des Cloys 75018 Paris	99 m	<1 V/m	0.31 %	R+1	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



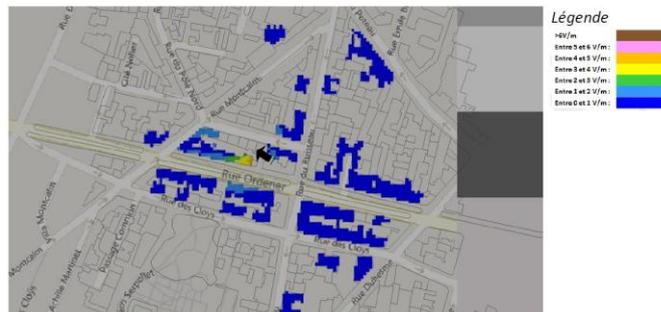
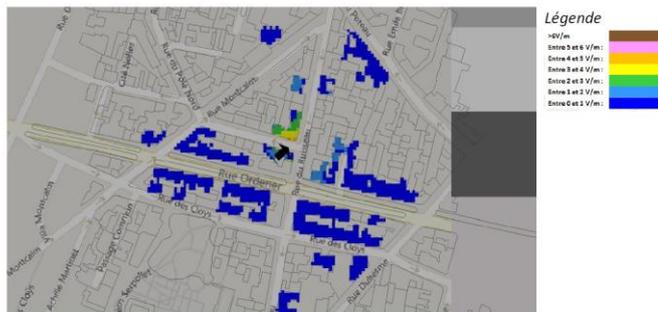
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



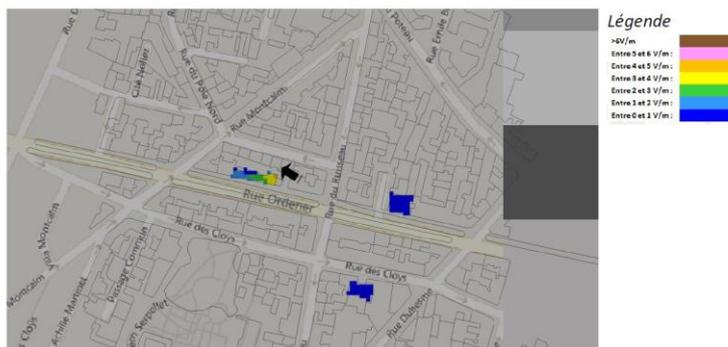
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 300°	Azimut 160°	Azimut 50°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 300°	Azimut 160°	Azimut 50°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimut 50°



Azimut 160°



Azimut 300°

